



**AVIS PUBLIC  
AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE  
SAINTE-SÉRAPHINE  
CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL**

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ** par le soussigné, Suzie constant, greffière-trésorière de la susdite municipalité;

**QUE** conformément à l'article [148 du Code municipal du Québec, le conseil de la Municipalité de Sainte-Séraphine a adopté, lors de sa séance tenue le 5 novembre 2024, une résolution par laquelle est établi le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2025;

**QUE** les jours et l'heure du début de chacune des séances ordinaires sont fixés comme suit :

DATES	HEURE	DATES	HEURE	DATES	HEURE
7 janvier	19h00	6 mai	19h00	2 septembre	19h00
4 février	19h00	3 juin	19h00	7 octobre	19h00
4 mars	19h00	8 juillet	19h00	11 novembre	19h00
1 <sup>er</sup> avril	19h00	5 août	19h00	2 décembre	19h00

**QUE** le conseil invite cordialement ses citoyennes et citoyens à assister aux assemblées publiques qui se tiendront en cours d'année.

Donné à Sainte-Séraphine, ce 6 novembre 2024

\_\_\_\_\_  
Suzie Constant,  
Directrice générale et greffière-trésorière

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je soussignée, Suzie Constant directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de la paroisse de Sainte-Séraphine certifie avoir publié l'avis ci-dessus en affichant une copie à chacun aux endroits désignés par le conseil entre 13 h et 17 h le 6 novembre 2024.

\_\_\_\_\_  
Suzie Constant,  
Directrice générale et greffière-trésorière